

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2019

Notre priorité, votre sécurité !

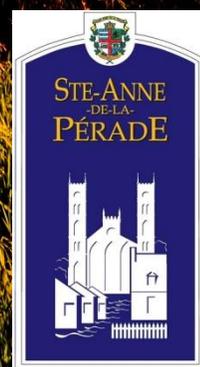




Table des matières

MOT DU DIRECTEUR	1
INTERVENTIONS	2
Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade	2
Secteur Saint-Prosper	3
RÉPARTITION D'APPEL INCENDIE PAR MOIS	4
Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper 2019	4
Plage horaire d'appel journalier, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper	4
INTERVENTIONS PREMIERS RÉPONDANTS	5
Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade	5
Nombre d'appels répertoriés par plage horaire journalière	5
Secteur Saint-Prosper	6
Nombre d'appels répertoriés par plage horaire journalière	6
PRÉSENCES LORS D'INCENDIE	7
Nombre de pompiers présents lors d'intervention de jour	7
Nombre de pompiers présents lors d'intervention de soir	8
Nombre de pompiers présents lors d'intervention de nuit	9
TAUX DE PARTICIPATION LORS DE PRATIQUE INCENDIE	10
PRÉVENTION RISQUES FAIBLES ET MOYENS	11
Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade	11
Secteur Saint-Prosper	12
PRÉVENTION RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	13
PRÉVENTION	14
Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper	14
EXERCICE D'ÉVACUATION	15
Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper	15



PERMIS DE BRÛLAGE	16
Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper	16
FORMATION	17
Formation détection de gaz	17
Congrès de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec	17
Formation MDO (matière dangereuse opération)	17
Formation gestion et opération	17
RESSOURCES HUMAINES	18
Embauche directeur incendie	18
Souper reconnaissance M.Luc Hivon	18
Départ de M. Martin Légaré	19
Départ de M. Frédérick Dolbec	19
Embauche	20
PROJET MAJEUR	21
ENTENTE MUNICIPALE	22
Sauvetage hors route	22
ACHATS MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS	23
Habits de combat	23
APRIA MSA G1	23
Bouteille fibre de carbone 4500PSI	24
Lance perforatrice	24
Gaffe à gypse	24
Ventilateur Super vac	25
Robinet de borne	25
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	26
Course Richard Tessier	26
Visite	26
Halloween	26



Mot du directeur

Le service de sécurité incendie de Sainte-Anne-de-la-Pérade (SILP) vous présente avec fierté son tout premier rapport d'activités annuelles pour l'année 2019. Une année qui a été sans aucun doute marquée par les inondations printanières. Pendant plusieurs jours, nos pompiers ont été mobilisés afin d'apporter un support supplémentaire aux citoyens. Des centaines de sacs de sable ont été livrés. Les pompiers ont aidé les citoyens à mobilité réduite dans leurs installations de digue afin d'éviter l'entrée d'eau dans les sous-sols et les garages. Heureusement, pendant cette période de crue des eaux, un seul appel d'urgence a été répertorié pour notre service sans trop de conséquences.

Plusieurs projets se sont concrétisés pendant cette année. L'un de nos plus grands projets a été de faire l'installation de réservoirs d'eau souterraine dans les zones non urbaines. Conformément à notre schéma de couverture de risque, un premier réservoir a été enfoui dans le rang Rapide Sud sur la zone limitrophe de Saint-Casimir. Ainsi, une entente a été convenue avec cette municipalité afin d'implanter deux réservoirs (rang Rapide Sud et rang Rapide Nord) et ainsi partager les frais d'exploitation entre les deux municipalités. Des économies importantes pour les deux municipalités.

Une entente de service a été signée avec le service d'incendie de Saint-Casimir concernant le sauvetage hors route. Cette entente est applicable pour notre municipalité et pour celle de Saint-Prosper. Avec cette nouvelle entente, nous assurerons une sécurité maximale aux interventions d'urgence en milieu isolé pour des opérations de sauvetage terrestres et, plus particulièrement, pour des évacuations médicales.

Concernant la prévention, nos pompiers ont continué d'effectuer tout au long de l'année, des visites de résidence de notre municipalité ainsi que celles de Saint-Prosper. Lors de nos visites de 2018, plusieurs résidences étaient non-conformes. Cette année, une amélioration considérable a été observée par nos pompiers lors de nos visites résidentielles non conformes afin de les rendre plus sécuritaires. Nous tenons à remercier la population de leur collaboration dans nos actions préventives!

Je continuerai à suivre pendant l'année 2020, l'évolution concernant un éventuel regroupement incendie dans notre MRC. Un inventaire complet sera effectué dans notre caserne prochainement afin d'avoir le coût réel de notre inventaire incendie. Par la suite, un plan sera proposé aux municipalités afin de regrouper des services incendies et ainsi améliorer l'efficacité des interventions.

En terminant, je tiens à remercier M. Martin Légaré ainsi que M. Frédérick Dolbec qui nous ont quittés après plusieurs années de service. Merci pour tout le temps consacré à la sécurité de nos citoyens! Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos deux nouveaux pompiers, M. Tommy Meunier et M. Jérémie Jacob.

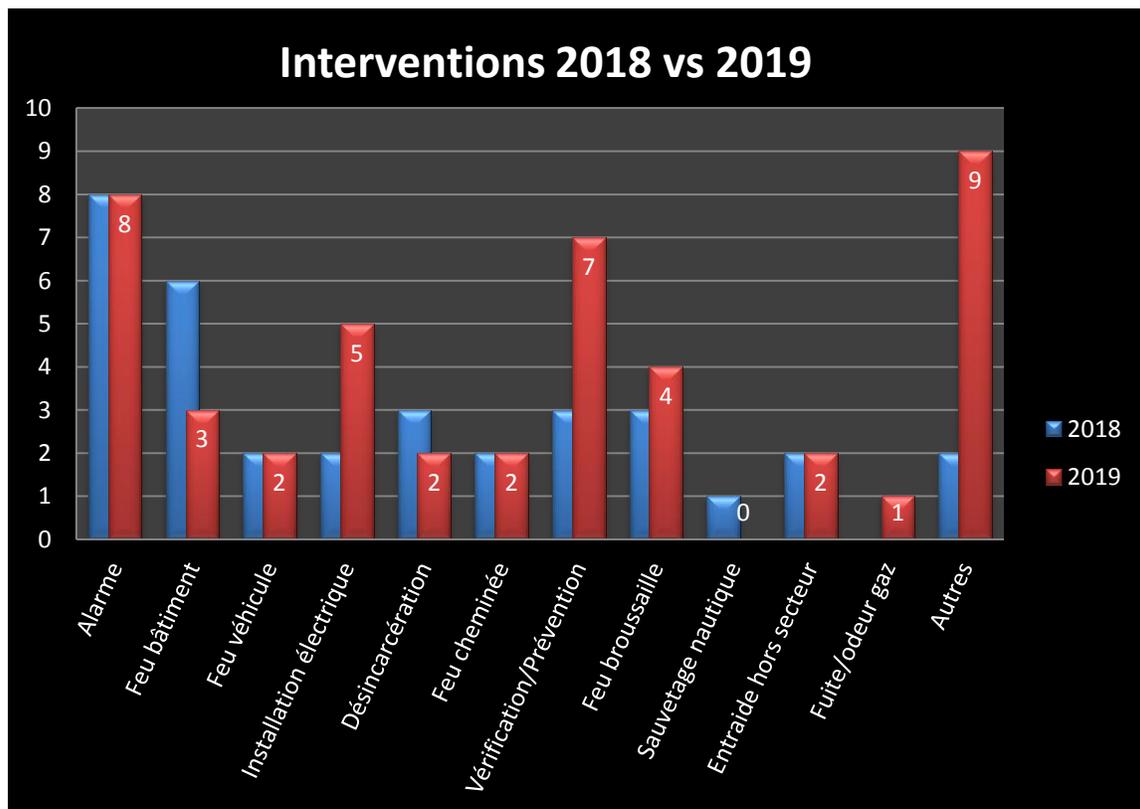
Francis Perron, directeur



Interventions

Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade

Voici le comparatif du nombre d'appel reçu sur notre territoire en 2018 versus 2019 ainsi que les types d'appels. Nous constatons une augmentation d'appel de type VÉRIFICATION/PRÉVENTION. Ce type d'appel est en général une plainte pour un feu de foyer (voisinage) ou un feu extérieur (débris) sans avoir demandé un permis de brûlage.



Interventions autres : ces interventions peuvent être des assistances aux ambulanciers, inondation, assistance aux citoyens, etc.

Total d'interventions

2018 : 34 interventions

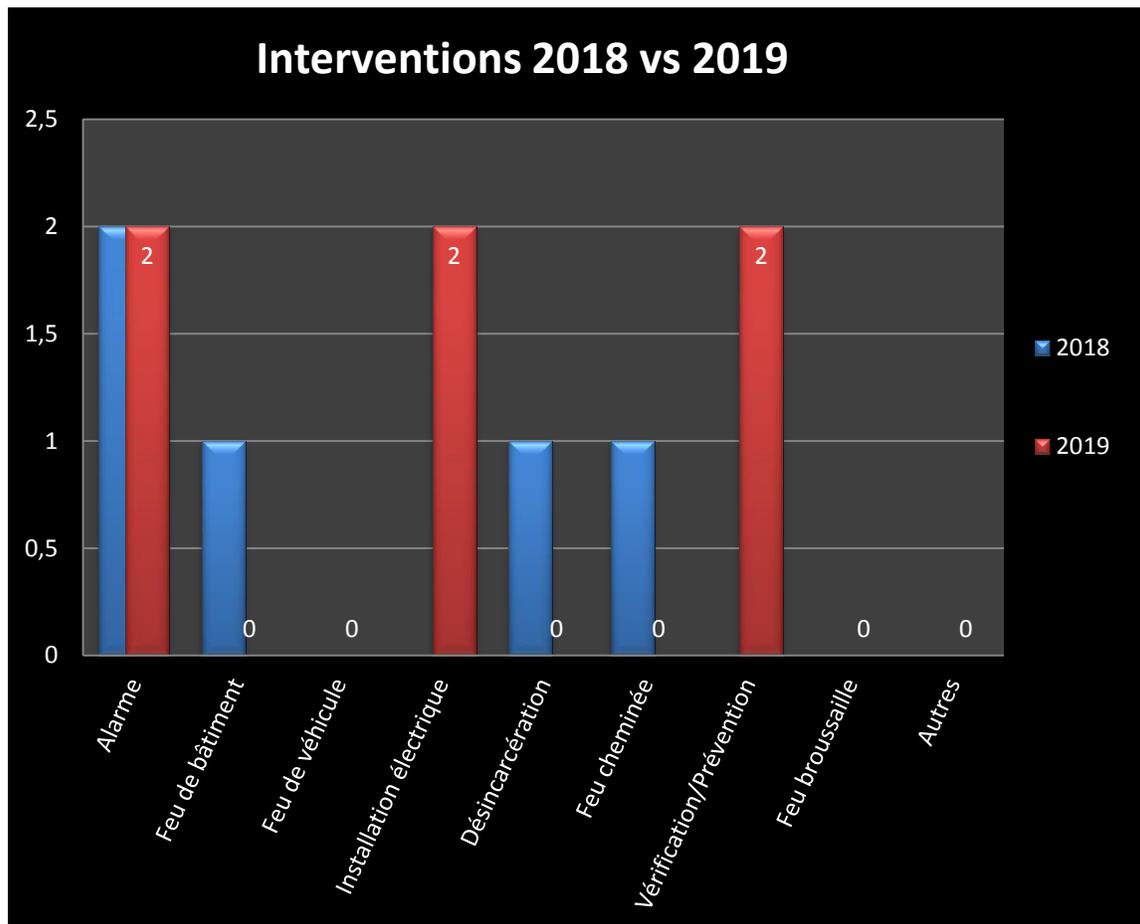
2019 : 44 interventions



Interventions

Secteur Saint-Prosper

La municipalité de Saint-Prosper est desservie par la brigade de Sainte-Anne-de-la-Pérade depuis quelques années. Depuis 2018, le taux d'incendie est relativement bas si nous le comparons à celui de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Par contre, il faut prendre en considération que la démographie n'est pas la même.



Total d'interventions

2018 : 5 interventions

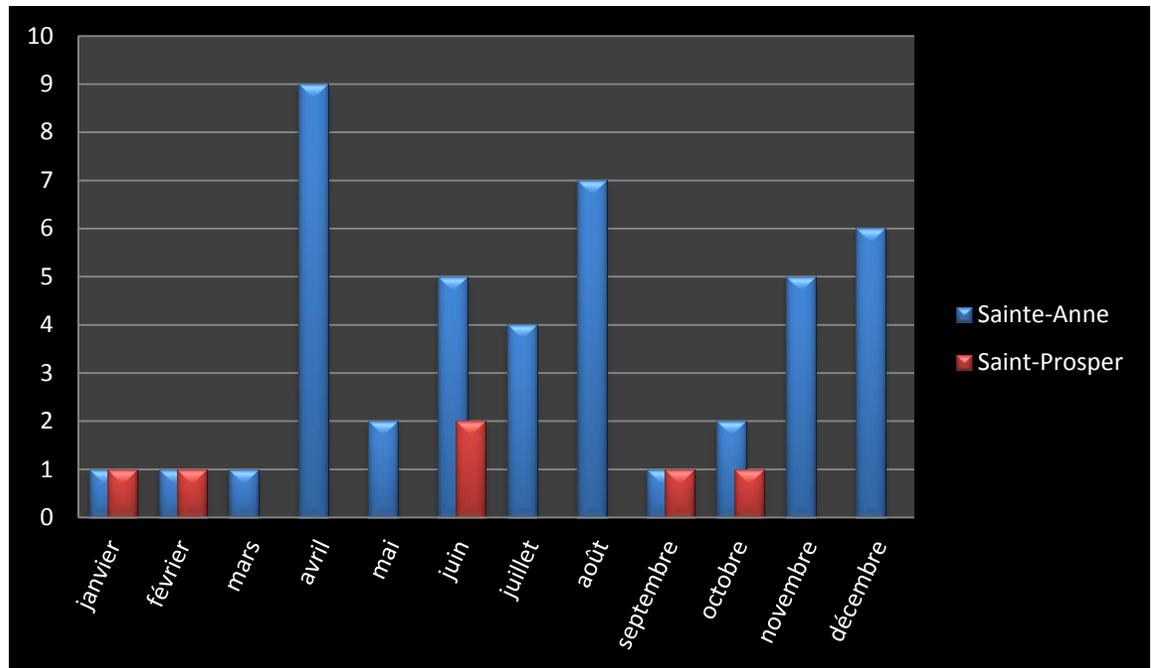
2019 : 6 interventions



Répartition d'appel incendie par mois

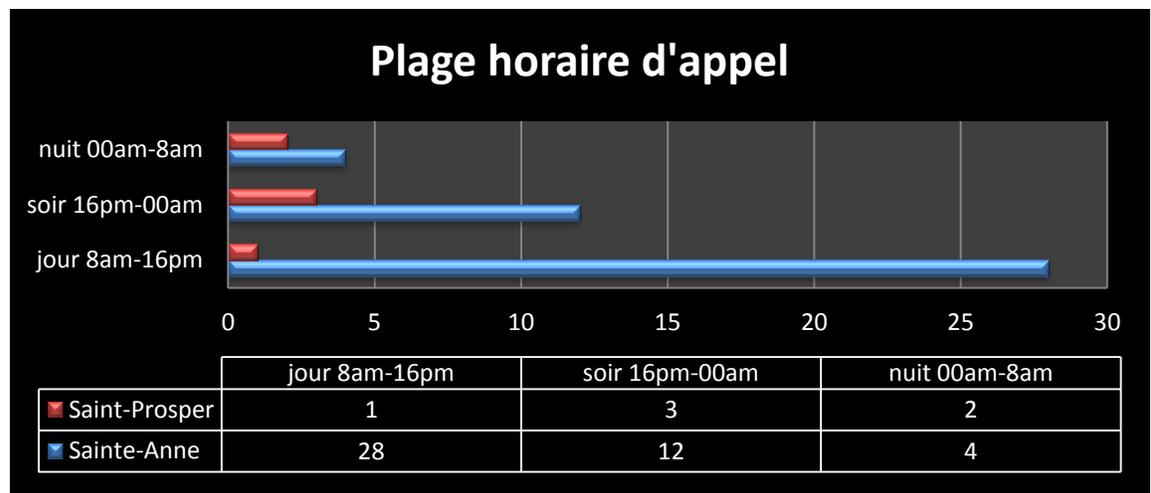
Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper 2019

Nous pouvons constater que la période, du mois d'avril au mois août, 58% (29) de nos appels ont été logés dans cette période sur un total de 50 appels durant l'année.



Plage horaire d'appel journalier, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper

58% (29) de nos appels sont faits de jour, 30% de soir et 12% de nuit.

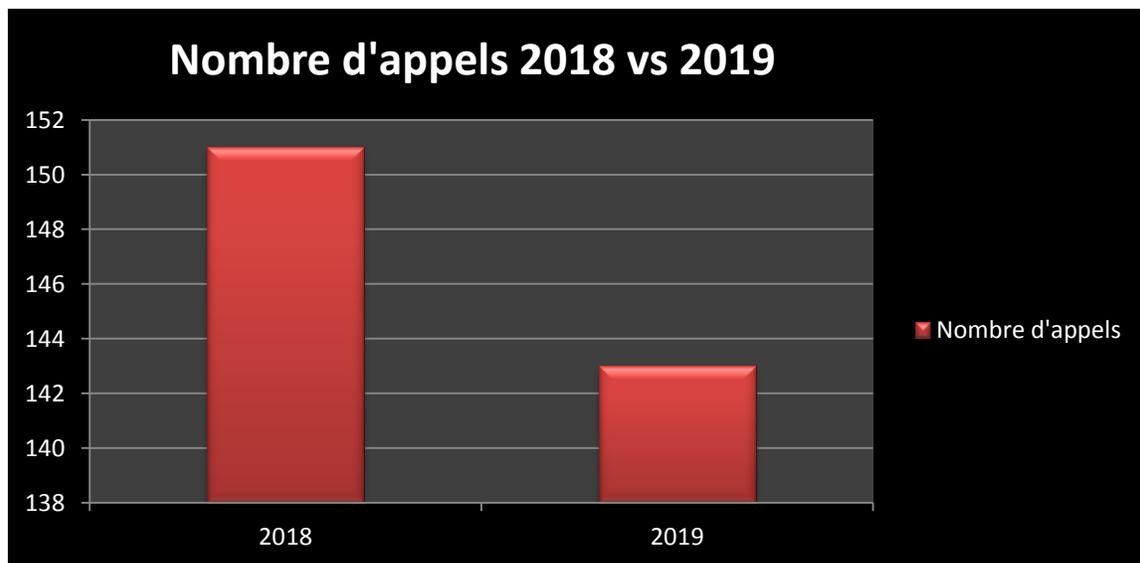




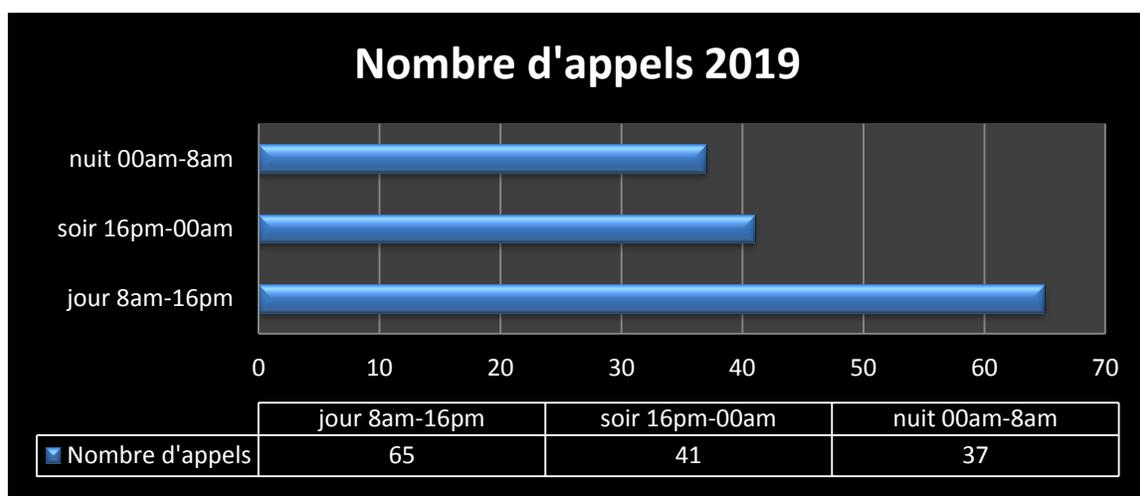
Interventions premiers répondants

Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade

Nos premiers répondants répondent à plus de 100 appels par année. En 2018, 151 appels ont été faits pour notre brigade. Tandis que pour 2019, nous constatons une légère diminution d'interventions avec un total de 143 appels. En général, les types d'appels les plus fréquents sont des problèmes respiratoires ainsi que des problèmes thoraciques. Le service incendie contient présentement 3 premiers répondants actifs, 24 heures sur 24, 365 jours par années et prévois engager un nouveau candidat en 2020 afin d'assurer une couverture adéquate en tout temps.



Nombre d'appels répertoriés par plage horaire journalière

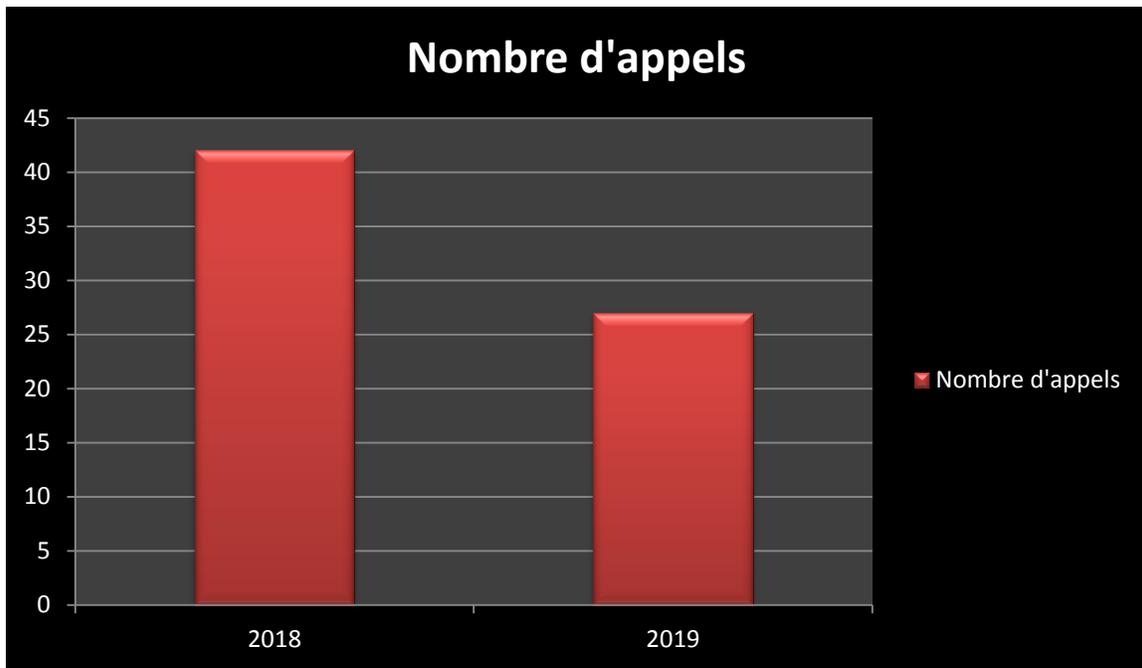




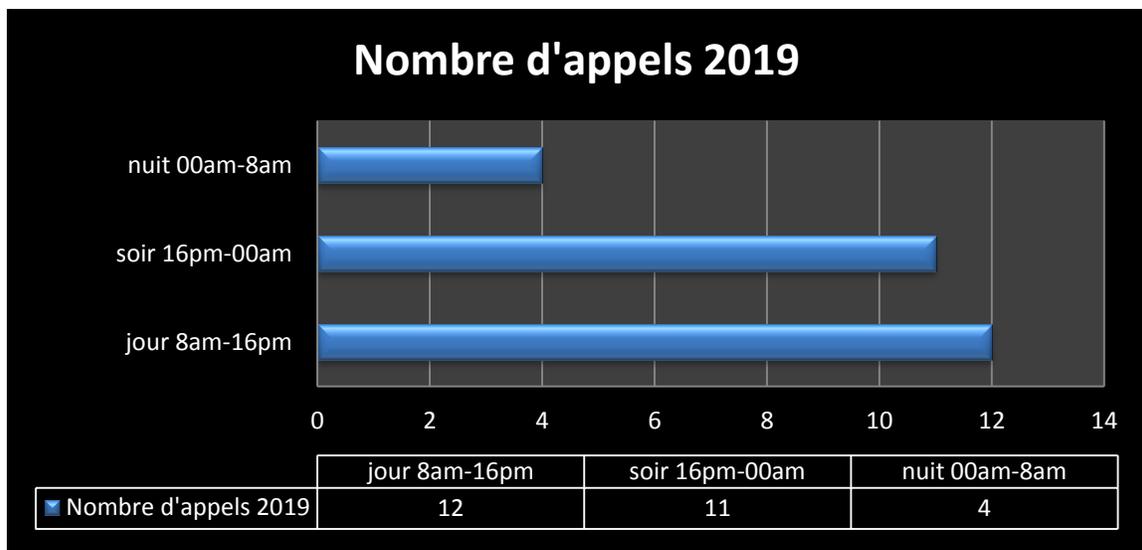
Interventions premier répondant

Secteur Saint-Prosper

En 2018, 42 appels ont été faits pour les premiers répondants de Saint-Prosper. Tandis que pour 2019, nous constatons une légère diminution d'interventions avec un total de 27 appels.



Nombre d'appels répertoriés par plage horaire journalière



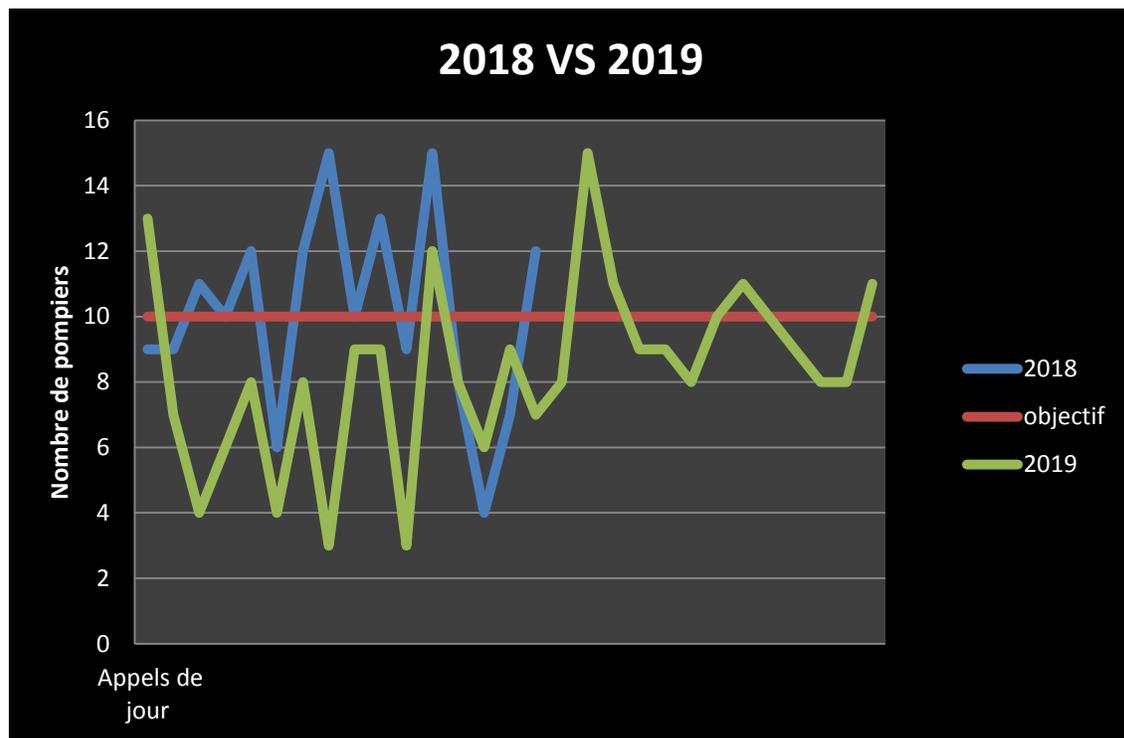


Présences lors d'incendie

Nombre de pompiers présents lors d'intervention de jour

Les tableaux ci-dessous représentent seulement les présences des pompiers de Sainte-Anne-de-la-Pérade. L'entraide automatique d'une autre municipalité n'est pas considérée.

Nous remarquons une diminution du nombre de pompiers par appel de jour pour l'année 2019. Par contre, il faut prendre en considération qu'il y a eu une augmentation d'appels de prévention/vérification qui ne nécessite pas nécessairement un minimum de 10 pompiers.

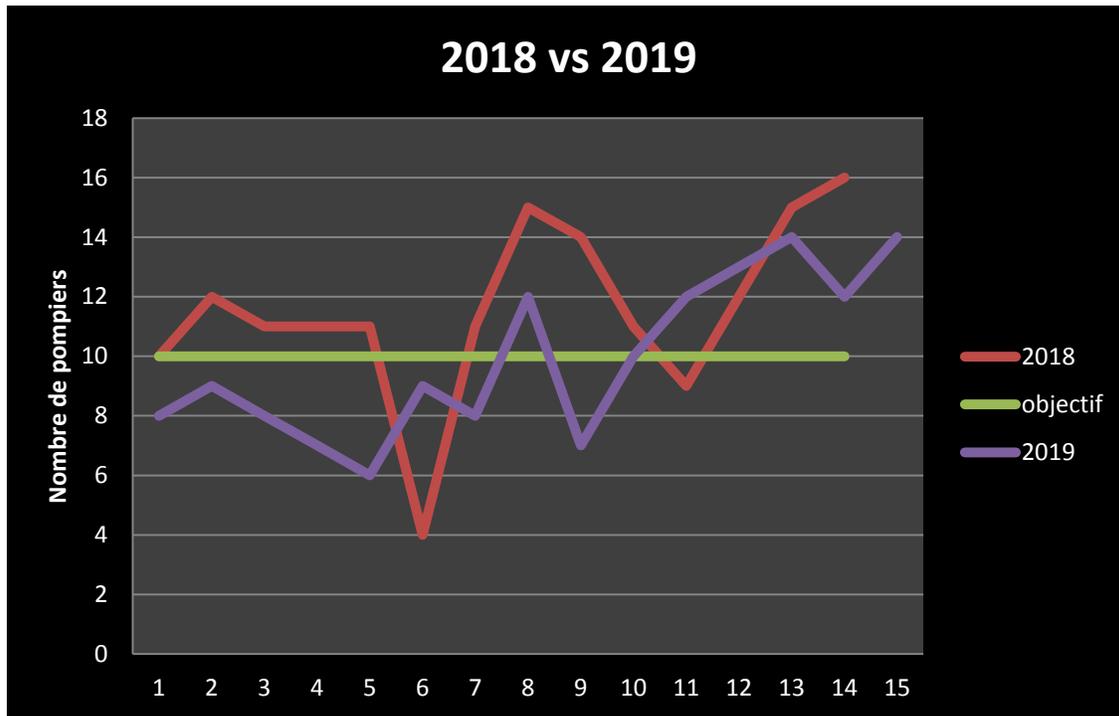


En 2018, neuf interventions sur seize (56%) ont atteint l'objectif de 10 pompiers présents. En 2019, seulement huit interventions sur vingt-neuf (28%) ont atteint l'objectif.



Présences lors d'incendie

Nombre de pompiers présents lors d'intervention de soir



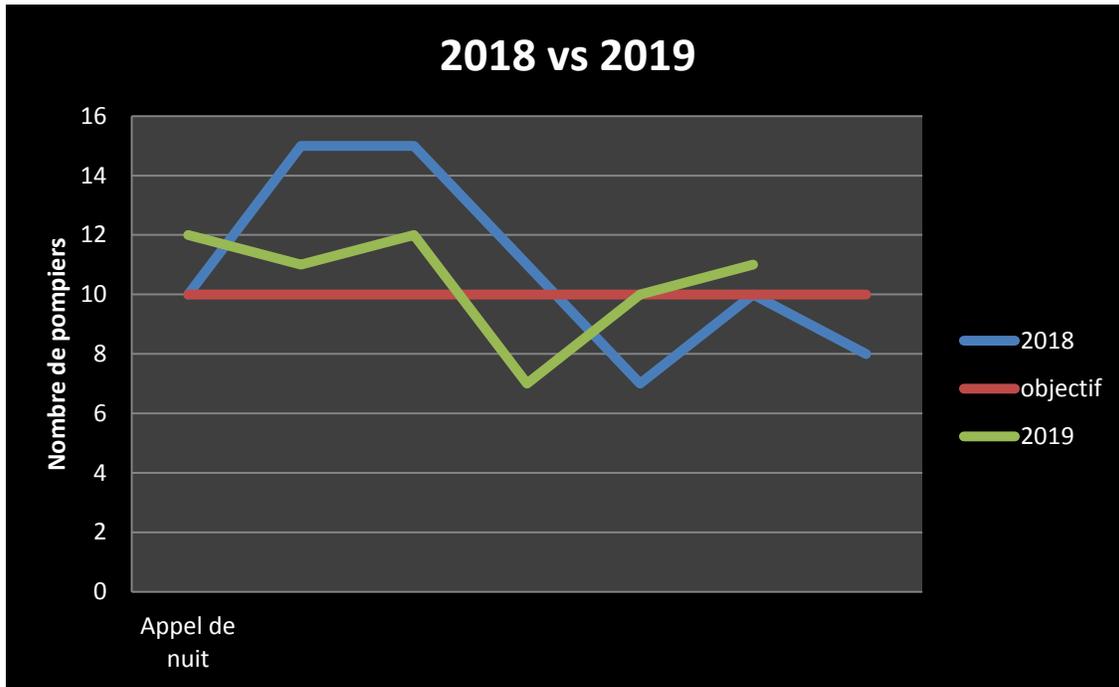
En 2018, douze interventions sur quatorze (86%) ont atteint l'objectif de 10 pompiers présents. En 2019, sept interventions sur quinze (47%) ont atteint l'objectif.





Présences lors d'incendie

Nombre de pompiers présents lors d'intervention de nuit



En 2018, cinq interventions sur sept (71%) ont atteint l'objectif de 10 pompiers présents. En 2019, cinq interventions sur six (83%) ont atteint l'objectif.





Taux de participation lors de pratique incendie

Les pompiers doivent effectuer un nombre d'heures obligatoire (33 hrs) par année afin de maintenir ces compétences. Voici un tableau comparatif de 2018 et 2019 sur le nombre de présences lors d'exercice incendie annuellement.

2018		2019	
Mois	Présence	Mois	Présence
Janvier	13	Janvier	14
Février	11	Février	13
Mars	13	Mars	14
Avril	12	Avril	15
Mai	14	Mai	15
Juin	15	Juin	14
Septembre	8	Septembre	14
Octobre	16	Octobre	11
Novembre	12	Novembre	17
Total présence	114	Total présence	127

Le service d'incendie compte 20 pompiers





Prévention risques faibles et moyens

Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade

En 2019, les pompiers ont effectué 433 visites de résidences. Les priorités au départ étaient les résidences non conformes afin de s'assurer que celles-ci deviennent conformes. Au total, 80 résidences non conformes ont suivi nos recommandations, et se sont conformées. Une amélioration de 25%. Nous tenons à vous féliciter. Concernant les 246 résidences restantes non conformes, il faut comprendre qu'il y avait absence lors de notre passage. Nous tenons à préciser que plusieurs résidences ne sont pas munies de détecteur de monoxyde de carbone. Plus de 75% des résidences ont la valeur de non-conformité due au manque de détecteur de monoxyde.

Il est **OBLIGATOIRE** d'avoir un **détecteur de monoxyde de carbone** si vous avez un système de chauffage au bois, granule ou à l'huile. Pour 2020, de nouvelles plages horaires seront créées afin d'augmenter la présence de résidents à leur demeure.

2018**2019**

1054 résidences à risques faibles et moyens					
NOMBRES-TYPES	%	NOMBRES	TYPES	ÉVOLUTION	TOTAL %
344 conformes	33%	391	conformes	+127 <i>résidences</i>	471 <i>CONFORMES</i> (46%)
326 non conformes	31%	80	non conformes en 2018 devenu conforme		
326 non conformes	31%	246	Toujours Non conformes	- 80 <i>résidences</i>	246 <i>NON-CONFORMES</i> (23%)
376 absents	36%	329	absents	- 47 <i>résidences</i>	31%
8 refus	1%	0	refus		

433 visites en 2019



Prévention à risques faibles et moyens

Secteur Saint-Prosper

Nos pompiers ont effectué 201 visites en 2019 sur le territoire de Saint-Prosper. Nous constatons une augmentation significative de résidence conforme. Concernant les résidences non conformes, en général il s'agit de résidence avec absence de détecteur de monoxyde de carbone. Il est **OBLIGATOIRE** d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone si vous avez un système de chauffage au bois, granule ou à l'huile. Pour 2020, de nouvelles plages horaires seront créées afin d'augmenter la présence de résidents à leur demeure. Nous tenons à féliciter tous les résidents qui se sont conformés.

2018**2019**

275 résidences à risques faibles et moyens					
NOMBRES-TYPES	%	NOMBRES	TYPES	ÉVOLUTION	TOTAL %
74 conformes	27%	105	conformes	+72 <i>résidences</i>	146 <i>CONFORMES</i> (53%)
86 non conformes	31%	41	non conformes en 2018 devenu conforme		
86 non conformes	31%	45	Toujours Non conformes	- 41 <i>résidences</i>	45 <i>NON-CONFORMES</i> (16%)
115 absents	42%	84	absents	- 31 <i>résidences</i>	31%
1 refus		1	refus		

201 visites en 2019



Prévention risques élevés et très élevés

La prévention des bâtiments à risques élevés et très élevés est faite par le préventionniste de la MRC des Chenaux, M. Mathieu Ouellette. Celui-ci planifie et organise les inspections selon ses disponibilités. En 2019, 5 bâtiments à risques élevés ont été visités par notre préventionniste.

Fait à noter, la plus forte concentration de risques très élevés (établissements industriels, commerciaux ou de services institutionnels) sont localisés à Sainte-Anne-de-la-Pérade et à moins de 2 kilomètres ou 2 minutes d'une caserne incendie. Par ailleurs, les bâtiments les plus éloignés d'une caserne sont ceux situés au nord de Saint-Proper et de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Ils sont dispersés sur une distance d'environ 20 kilomètres d'une caserne (20 à 25 minutes des casernes de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-Adelphe ou Saint-Stanislas).

Voici un tableau qui démontre la comparaison de différents risques avec les municipalités de notre MRC. Vous pouvez remarquer dans la colonne des risques élevés et très élevés, Sainte-Anne-de-la-Pérade est la deuxième municipalité à avoir le plus haut taux de risques élevés tandis que dans la colonne de risques très élevés nous avons le plus haut taux. Il ne faut pas oublier les risques de la municipalité de Saint-Proper que nous desservons.

Municipalités	Classification des risques - 2004					
	Caserne*	Faible (P.U.)**	Moyen (P.U.)**	Élevé (P.U.)**	Très élevé (P.U.)**	TOTAL (P.U.)**
Batiscan	X	403 (208)	22 (18)	39 (7)	6 (4)	470 (237)
Champlain	X	678 (370)	48 (32)	74 (3)	6 (3)	806 (408)
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	X	2019 (1 360)	50 (43)	72 (15)	11 (6)	2 152 (1 424)
Ste-Anne-de-la-Pérade	X	740 (478)	113 (53)	91 (30)	23 (20)	967 (581)
Ste-Geneviève-de-Batiscan	X	427 (142)	30 (20)	68 (1)	12 (5)	537 (168)
St-Luc-de-Vincennes		182 (97)	11 (7)	54 (12)	10 (6)	257 (122)
St-Maurice	X	739 (285)	37 (28)	123 (18)	11 (6)	910 (337)
St-Narcisse	X	583 (296)	78 (37)	66 (20)	10 (8)	737 (361)
St-Proper		202 (85)	14 (9)	90 (1)	15 (8)	321 (103)
St-Stanislas	X	413 (205)	53 (20)	61 (20)	19 (17)	546 (262)
TOTAL		6386 (3 526)	456 (267)	738 (127)	123 (83)	7703 (4003)

(P.U.) Périmètre urbain

Prévention

Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper

Dans le cadre de la prévention, le service d'incendie a distribué plus de 350 vignettes autocollantes à l'école Madeleine-de-Verchère et dans les CPE pour les secteurs de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de Saint-Prosper. Les enfants avaient comme objectif d'apposer leurs vignettes dans la fenêtre de leur chambre à coucher. Ainsi lors d'un incendie, le premier officier commandant qui va arriver sur les lieux, s'il voit la vignette et s'aperçoit qu'il n'y a personne au point de rassemblement à l'extérieur, le délai d'intervention va être beaucoup plus rapide.





Exercice d'évacuation

Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper

Les exercices d'évacuations faites par le service d'incendie constituent, en outre, de procéder une évacuation des résidences accueillant des personnes présentant des limitations réduites. Chaque année les résidences doivent respecter les exigences (objectif de délai lors de l'évacuation) qui sont attribuées par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Évacuation de bâtiment 2019				
Mois	Endroit	Nombre de personnes	Objectif Délai évacuation minute	Évacuation réalisée en minute
21 Juin	Résidence La péradienne 530 rue Ste-Anne	9	3 minutes	2 :48 minutes
5 septembre	Résidence Villa du papillon bleu 110 de la Fabrique	13	8 minutes	4 :30 minutes
5 septembre	Résidence de l'Arche 135 du Tremblay	12	8 minutes	2 :15 minutes
5 septembre	CPE Flocons de rêve 145 du Tremblay	16	5 minutes	2 :04 minutes
12 septembre	École Madeleine-de-Verchères 61 rue Sainte-Anne	140	5 minutes	2 :46 minutes
11 octobre	Résidence Château Marysia 351 rte de l'Église Saint-Prosper	16	8 minutes	4 :29 minutes



Permis de brûlage

Secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Prosper

Au mois d'avril, le service d'incendie a mis en place un tout nouveau formulaire de permis de brûlage pour les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de Saint-Prosper. Ce type de formulaire a pour but de sensibiliser les demandeurs à respecter les lois municipales et surtout l'environnement. Les personnes qui demandent un permis de brûlage doivent se conformer à ce qu'ils inscrivent sur leur formulaire de demande. Si toutefois les personnes ne respectent pas l'engagement, ils seront passibles d'une amende. De plus, la centrale d'incendie est avisée du permis de brûlage à cette adresse. Si toutefois la centrale reçoit un appel pour cette adresse, elle avisera directement par cellulaire un responsable du service d'incendie afin que celui-ci procède à une vérification.

SSI Sainte-Anne de la Pérade	
PERMIS DE BRÛLAGE	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Numéro de permis :	
Nom :	Téléphone :
Adresse :	
Permis valide du : /A/ /M/ /J/	Au : /A/ /M/ /J/
Prolongation du : /A/ /M/ /J/	Au : /A/ /M/ /J/
BRÛLAGE DOMESTIQUE	
<input type="checkbox"/> Brûlage d'abattis (défrichement d'un terrain en vue de la construction d'une bâtisse non commerciale telle que maison, chalet, remise).	
<input type="checkbox"/> Feu pour la célébration de fête Nationale ou de quartier.	
BRÛLAGE INDUSTRIEL	
<input type="checkbox"/> Brûlage effectué pour faciliter des activités à caractère industriel (construction d'une route, d'une ligne électrique, construction d'une bâtisse commerciale).	
<input type="checkbox"/> Brûlage d'abattis pour des fins agricoles. <input type="checkbox"/> Brûlage sylvicole (débris forestiers)	
Matériaux	
Types de matériaux :	
Détails supplémentaires (mesures préventives, prescription de brûlage, etc) :	
INFORMATIONS IMPORTANTES	
1- Le demandeur est majeur et responsable de tout feu allumé en vertu de ce permis par lui ou ses mandataires.	
2- Le demandeur doit avoir sur les lieux l'équipement et le personnel pour surveiller et prévenir toute échappée des feux allumés et cela de l'allumage à l'extinction finale (AUCUNE FUMÉE DÉGAGÉE).	
3- Ce permis n'autorise sous aucune condition le brûlage de matière dangereuse ou polluante mais seulement le brûlage d'arbres, branches et tous matériaux solides non toxiques.	
4- Aucun pneu ou accélérateur ne devrait être utilisé pour l'allumage du feu.	
5- Le demandeur doit s'assurer que tout bâtiment et/ou forêt soient situés à une distance minimale de 50 mètres.	
6- Les matières destinées au brûlage doivent être entassées ou disposées en rangé à une hauteur maximale de 2,5 M, et avoir une superficie maximale de 9 mètres carrés.	
7- Le demandeur doit aménager et conserver un coupe-feu autour des matières destinées au brûlage en enlevant de la surface toute matière combustible.	
8- Aucun feu ne pourra être allumé lors de journées très venteuses (vélocité du vent maximum permise : 20 km/h) ou lorsque les vents dominants sont orientés vers les boisés OU si la SOPFEU a émis un avis d'interdiction de brûlage ou si l'indice d'assèchement est à ÉLEVÉ.	
Site de la sopfeu : http://www.sopfeu.qc.ca/ ou le 1-800-463-3389	
9- Par ailleurs, le demandeur doit éteindre totalement tous les feux allumés dès qu'un garde-feu ou un membre du service des incendies l'avise de la suspension ou de l'annulation du permis de brûlage et cela même si le permis est toujours valide.	
10- Le demandeur doit s'assurer d'avoir un moyen de communication à proximité pour demander du secours rapidement si la situation dégénère.	
11- La fumée ne doit pas, en aucun temps, nuire au confort d'une personne habitant le voisinage, ou que cette fumée entre à l'intérieur d'un bâtiment occupé.	
J'ai lu et compris les termes de la présente demande et accepte de me conformer à ces conditions.	
Signature du demandeur :	Date :
Signature du représentant :	Date :

Permis délivrés

Sainte-Anne-de-la-Pérade : 44

Saint-Prosper : 11



Formation

Formation détection de gaz

- Le 16 avril, le lieutenant Martin Rivard ainsi que les pompiers, Stéphane Lépine et Stéphane Jacques ont assisté à une soirée d'information et de démonstration des produits de détections de gaz. M. Christian Rousseau (Industrial Scientific) et M. Stéphane Blouin (L'ARSENAL) étaient sur place pour présenter les différents produits ainsi que leurs multiples fonctionnalités s'appliquant à notre domaine. Cette soirée visait donc à connaître et démystifier plusieurs facettes de la détection de gaz.

Congrès de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec

- Du 18 au 21 mai avait lieu le 51^e congrès des chefs incendie du Québec à la Malbaie. M. Francis Perron (directeur) ainsi que M. Martin Rivard (lieutenant) ont assisté tout au long de ce séjour à différentes conférences.

Formation MDO (matière dangereuse opération)

- M. Steve Hivon a débuté en septembre une formation MDO. Le volet MDO est obligatoire afin que M. Hivon puisse continuer la formation d'officier en 2020.

Formation gestion et opération

- M. Francis Perron a débuté une formation en gestion des opérations qui se terminera à l'été 2020.





Ressources humaines

Embauche directeur incendie

En février, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade embauche le nouveau directeur incendie M. Francis Perron. Cette nouvelle embauche fait suite au départ à la retraite de M. Luc Hivon.



Souper reconnaissance M. Luc Hivon

Le 16 mars dernier avait lieu un souper reconnaissance afin de souligner le départ à la retraite de M. Luc Hivon. Lors de cette soirée, une plaque commémorative lui a été offerte afin de le remercier pour ses 32 années de service, dont 17 années en tant que directeur au service incendie. Merci, M. Hivon, d'avoir contribué à la sécurité des gens tout au long de votre carrière.





Départ de M. Martin Légaré

Le 22 septembre M. Martin Légaré (lieutenant) nous annonçait son départ du service d'incendie. M. Légaré quitte ses fonctions après plus de 17 années de service. Merci, M. Légaré, pour votre engagement ainsi que pour tous vos projets que vous avez réalisés au sein de notre service.



Départ de M. Frédérick Dolbec

M. Frédérick Dolbec nous a annoncé son départ en tant que pompier. M. Dolbec a travaillé au sein du service d'incendie pendant 5 années. Nous remercions M. Dolbec pour son implication.





Embauche

Le 7 octobre dernier, la Municipalité a entériné l'embauche de deux nouveaux pompiers. Il s'agit de M. Tommy Meunier et M. Jérémy Jacob. Avec ces deux nouveaux candidats, le service d'incendie maintient un effectif de 20 pompiers. MM. Meunier et Jacob débiteront leur formation en 2020. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.





Projet majeur

Le schéma de couverture de risques exigeait l'implantation de point d'eau stratégique dans notre périmètre non urbain afin de maximiser l'apport en eau dans un délai raisonnable lors d'incendie. Ces points stratégiques sont situés dans le rang Rapide Nord ainsi que le rang Rapide Sud. Un projet qui demandait un investissement majeur pour la municipalité. Depuis deux ans, nous avons comme objectif de trouver des réservoirs à moindre coût et des emplacements appropriés pour les enfouir. Des discussions ont été entamées avec le service incendie de Saint-Casimir afin d'avoir un partenariat commun. La Municipalité de Saint-Casimir a accepté de se joindre à nous dans ce projet. Ainsi, les réservoirs seront installés sur les limites des deux municipalités et les coûts seront divisés en deux. Les travaux ont débuté dans la semaine du 28 octobre.

Un premier réservoir a été enfoui dans le rang Rapide Sud. Il est fonctionnel depuis le 18 novembre. Les travaux du deuxième réservoir se feront au printemps 2020 dans le rang Rapide Nord. Une fois le projet terminé, le coût s'élèvera à environ 20 000 \$ pour notre municipalité. Une économie significative puisque le projet du départ s'élevait à plus de 60 000 \$.



Entente municipale

Sauvetage hors route

Une entente de service a été signée avec la brigade d'incendie de Saint-Casimir concernant leur service de sauvetage hors route. Cette entente est pour la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, mais aussi pour la municipalité de Saint-Prosper. En signant cette entente, lorsqu'un appel de sauvetage sera émis dans les deux secteurs, la brigade de Saint-Casimir sera appelée en entraide automatique. Cette brigade est dotée d'un équipement complet qui répond à ce type d'appel et elle est la plus rapide à intervenir sur notre territoire. Ainsi, les usagers de nos sentiers de VTT et de motoneiges ou encore nos citoyens qui sont en périmètre éloigné seront desservis plus rapidement lors d'appel d'urgence dans les secteurs non carrossables.



Achats matériels et équipements

Habits de combat

Notre plan triennal de remplacement des habits de combat s'est terminé cette année. Un important virage a été pris afin de remplacer tous nos habits de combat incluant les casques et les bottes. Les habits de combat des pompiers seront dorénavant de couleur beige. Nous avons délaissé le noir qui était utilisé depuis plusieurs années. La durée de vie d'un habit de combat est de 10 ans.



APRIA MSA G1

Depuis 2017, nous avons établi un plan de renouvellement de nos appareils respiratoires. Chaque année, deux appareils MSA modèle G1 est acheté afin de renouveler les anciens modèles qui datent des années 2000. L'APRIA G1 est le plus perfectionné, confortable, intelligent, mieux équilibré, mieux configuré et le plus personnalisé. Au niveau de la partie faciale, un amplificateur de son et un système Bluetooth est intégré ce qui améliore l'efficacité de communiqué pendant le travail. Les appareils sont garantis 15 ans.



Bouteille fibre de carbone 4500PSI

Quatre bouteilles en fibre de carbone 4500 PSI ont été achetées avec les appareils respiratoires. Ce type de bouteille est beaucoup plus légère que les bouteilles en aluminium ou acier. Une réduction du poids qui peut aller jusqu'à 10 lb si on les compare aux bouteilles en aluminium traditionnelles. Nous avons opté pour des bouteilles avec une autonomie d'air d'environ 45 minutes avec un système Quick-connect qui est plus rapide lors de changement de bouteille.



Lance perforatrice

Une deuxième lance perforatrice a été ajoutée aux équipements. La lance perforatrice est conçue pour fournir des solutions d'eau ou de mousse dans des zones inaccessibles aux pompiers.

Gaffe à gypse

Deux nouvelles gaffes à gypse ont été acquises. La lame à l'arrière de la tête est aiguisée à chaque extrémité et est conçue pour percer rapidement la cloison sèche. En pivotant la tête de l'outil, l'opérateur peut creuser dans le mur avec les dents agressives et déchirer de gros morceaux de matériel au besoin.



Ventilateur Super vac

Acquisition du nouveau ventilateur à batterie Super Vac 18 " à vitesse variable, équipé de deux batteries DeWalt FLEXVOLT. Ce nouveau ventilateur sera en remplacement de notre ancien ventilateur à gaz qui avait été acheté en 2003. La fonction principale de ce ventilateur est d'expulser de la fumée accumulée dans une résidence le plus rapidement possible.



Robinet de borne

Deux nouveaux robinets de borne ont été achetés afin de remplacer les anciens.



Activités communautaires

Course Richard Tessier

Les pompiers et premiers répondants ont participé à la sécurité routière lors de la course Richard Tessier qui s'est tenue au mois de juin dans les rues de la municipalité.

Visite

Lors de notre visite de prévention au centre de la petite enfance Flocons de rêve, les enfants ont pu visiter les camions du service incendie.

Les pompiers ont été visités en juillet le camp de jour de Saint-Prospère. Lors de cette visite, les enfants ont pu visiter les camions, essayer les habits de combat et même arroser avec les boyaux.



Halloween

Le service d'incendie était présent dans le stationnement de l'église afin de distribuer des friandises.

